

Commission Travaux – Urbanisme :

Vice-présidents : Robert COSTES et Jean-Louis RAMES.

Membres :

- Colette CABROLIER
- Annick GAUTHIER
- Marie-Aimée LEMARCHAND
- Franck MEZY

Commission Jeunesse - Famille :

Vice-présidente : Sabine KLEIN-TOURRETTE

Membres :

- Marie CANCELÉ
- Aurélie DELLUS
- Laure FARRENQ
- Maryline GALAN
- Annick GAUTHIER

Commission Vie Associative :

Vice-président : Hans BERTRAND

Membres :

- Yvan BOUQUIER
- Sonia BOYER
- Christine CASTELBOU
- Yves COMBET
- Sandra JACQUESON

Commission Culture :

Vice-présidente : Laure FARRENQ

Membres :

- Marie CANCELÉ
- Aurélie DELLUS
- Annick GAUTHIER
- Françoise HYGONENQ
- Sandra JACQUESON
- Sabine KLEIN-TOURRETTE
- Franck MEZY

Commission Finances – Administration – Villages :

Vice-président : Benoit BARRAL

Membres :

- Jean-Paul BARILLIO
- Hans BERTRAND
- Colette CABROLIER
- Christine CASTELBOU
- Laurent FOULQUIER
- Maryline GALAN

- Françoise HYGONENG
- Sabine KLEIN-TOURRETTE
- Marie Aimée LEMARCHAND
- Sébastien SYCH

Commission Cadre de vie – Sécurité – Environnement - Cérémonies :

Vice-présidente : Maryline GALAN

Membres :

- Hans BERTRAND
- Sonia BOYER
- Yves COMBET
- Annick GAUTHIER
- Sandra JACQUESON
- Sabine KLEIN-TOURRETTE
- Marie Aimée LEMARCHAND
- Franck MEZY

Commission Tourisme et Communication :

Vice-présidents : Benoit BARRAL et Hans BERTRAND

Membres :

- Marie CANCE
- Jean-Paul BARILLIO
- Colette CABROLIER
- Laure FARRENQ
- Maryline GALAN
- Sabine KLEIN-TOURRETTE
- Franck MEZY
- Sébastien SYCH

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture

Publié le 26 mars 2025

Et affiché le 26 mars 2025

Pour copie conforme,

Le Maire,

J.L. CALMELLY



Délais et voies de recours : « la présente délibération, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr> »

